

**LANCEMENT OFFICIEL MAIA 79
PALAIS DES CONGRÈS DE PARTHENAY (79)**

MARDI 29 NOVEMBRE 2011

M. le Directeur de l'Association Gériatologique de Gâtine,
Monsieur le Président du Conseil régional de l'ordre des médecins,
Madame la Vice présidente de France Alzheimer 79,
Mesdames et Messieurs les directeurs,
Mesdames et Messieurs les professionnels,
Docteur,
Madame, Monsieur,

C'est un plaisir pour moi aujourd'hui de clore cette table ronde, qui, quelques jours après la table stratégique qui vous a réunis, marque le temps du lancement officiel de la Maison pour l'Autonomie et l'Intégration des malades d'Alzheimer des Deux-Sèvres.

Les échanges qui ont précédé ont été riches de sens et de contenu, aussi ne vous ferai-je pas l'affront de vous rappeler à quel point les MAIA - mesure emblématique du Plan Alzheimer – sont un outil précieux visant à développer un processus d'intégration, qui permet de construire un réseau intégré de partenaires pour les soins, les aides et l'accompagnement des personnes qui vivent à domicile.

Cette MAIA est la première à voir le jour en Poitou-Charentes. Première par la chronologie, certes, première aussi et surtout par la qualité du travail entrepris depuis près de 10 ans, et par la quantité des partenariats bâtis au sein du territoire des Deux-Sèvres, qui a su se mobiliser et travailler ensemble pour apporter une réponse de terrain aux besoins de la population.

Les structures issues du Plan Alzheimer présentes en Deux-Sèvres sont en effet nombreuses :

- 2 Equipes Spécialisées Alzheimer au sein du territoire (une au Nord et une au Sud), dont une portée par le réseau gériatologique depuis 2010,
- 1 unité d'hébergement renforcée portée le Centre hospitalier Nord Deux-Sèvres,
- 6 Pôles d'Activités et de Soins Adaptés pré-labellisés
- et enfin une plateforme de répit portée par l'association gériatologique de Gâtine, d'abord expérimentale et désormais pérenne, et toujours en étroite collaboration avec France Alzheimer.

Au-delà des chiffres, il me faut saluer en premier lieu votre investissement à tous, professionnels, qui œuvrez au service de la prise en charge de nos aînés. Je pense bien sûr à vous, M. Poussé, à vous Mme Janicot, ainsi qu'à Mmes Fortin, Jardin, Maguis-Bourreau. Je pense à tous les professionnels, aux aidants aussi, qui accompagnent au quotidien ceux qui souffrent de ce mal qui vole les neurones, sans

oublier les engagements des bénévoles des associations supports de ces activités, l'association gérontologique de Gâtine, le réseau du Pays Mellois Haut Val de Sèvres, France Alzheimer, l'ADMR et bien d'autres encore.

Vous me permettez de remercier également les équipes de l'Agence qui ont participé de la genèse de la MAIA et qui continueront de l'accompagner avec vous.

La MAIA n'est pas un dispositif de plus, ou une nouvelle couche dans le mille-feuilles des services sanitaires et médico-sociaux. C'est l'outil innovant d'optimisation de la coordination ordinaire ; la formalisation d'un travail d'ajustement mutuel des acteurs, visant à orienter du mieux possible les usagers en fonction de leur situation, à faciliter l'accès à l'aide et aux soins, à assurer l'équité de traitement.

À ce titre, c'est un dispositif totalement exemplaire qui a pour essence de poursuivre la structuration et la formalisation du partenariat des acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux, pour la personne et ses aidants. Elle peut être considérée comme un catalyseur des actions et des coordinations existantes, sur le plan informationnel et organisationnel.

La MAIA est donc, tout à la fois, la traduction de l'investissement des pouvoirs publics via un plan de santé publique majeur, et la valorisation des partenariats d'action et des approches transversales territoriales et infra-territoriales.

C'est pour moi un dispositif qui prend particulièrement son sens, à quelques jours de l'adoption du Projet régional de santé, dont la mise en œuvre devra veiller tout à la fois à la déclinaison de la politique régionale et à l'écoute des territoires.

J'appelle de mes vœux que notre partenariat, formalisé au sein de la convention pluriannuelle 2011-2014, se poursuive et s'enrichisse, afin de renforcer la structuration et la formalisation du partenariat des acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux, autour de la personne âgée et de ses aidants.

Pour le travail passé et à venir, je vous renouvelle donc mes félicitations !

Jean-Michel Gernais,
Directeur général adjoint de l'Agence Régionale de Santé de Poitou-Charentes